



## PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE SYSTÈME PHOTOVOLTAÏQUE



### LA FORMATION

L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. Elle nécessite une formation préalable. C'est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées. La NFC 18-510 préconise un recyclage tous les 3 ans.

La mention spéciale « Photovoltaïque » est l'expression d'une compétence en matière de prévention du risque électrique, lors de travaux concernant tout ou partie d'une installation photovoltaïque fonctionnant en courant continu. Elle repose sur une compétence technique couvrant le même domaine.

En effet, il est nécessaire de posséder la mention « photovoltaïque » en plus de son habilitation électrique pour réaliser des opérations liées au domaine photovoltaïque.

Plusieurs titres d'habilitations peuvent être délivrés en fonction des opérations effectuées.



### LES OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances Réglementaires
- Savoir exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique sur les installations et équipements photovoltaïques.
- Obtenir son titre d'habilitation électrique



### PUBLIC CONCERNÉ

Tout salarié électricien exécutant ou chargé de chantier travaillant sur les installations électriques photovoltaïque, dépannant, entretenant, consignnant un ouvrage électrique, recherche de pannes, mesures, essais, manœuvres...

### LE LIEU

La formation se déroulera en présentiel à Saint-Barthélemy

### CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE  
MULTIPROFESSIONNELLE  
Établissement Public Territorial  
de la Collectivité de Saint-Barthélemy  
59 rue Samuel Fahlberg, Gustavia,  
97133 Saint-Barthélemy  
Tél. : 05 90 27 12 55  
Port : 06 90 68 51 04  
[gregory.guerot@cemstbarth.com](mailto:gregory.guerot@cemstbarth.com)  
[www.cemstbarth.com](http://www.cemstbarth.com)

### LA DURÉE

La formation proposée dure 14 heures réparties sur 2 journées.

### PRÉ-REQUIS

- Comprendre à l'orale et à l'écrite le français
- Avoir des compétences en photovoltaïque.

Le nombre de participants est limité à 4 minimum par session.



## DÉTAILS

### A - THÉORIE : 7 HEURES

- Aspects réglementaires et publication UTE
- Définition des opérations d'ordre électrique spécifiques.
- Analyse des circuits
- Analyse des risques
- Les domaines de tension
- Les mesures de protection contre les chocs électriques
- Les habilitations électriques. (Symboles et champs d'action)
- Le matériel de protection individuel et collectif et l'outillage de sécurité
- Les règles de sécurité à observer lors des opérations d'ordre électrique sur des systèmes photovoltaïques
- Mise en sécurité d'un système photovoltaïque,
- Conduite à tenir en cas d'accident électrique

### B - PRATIQUE : 6 HEURES DE PRATIQUE 1 HEURE D'ÉVALUATION

- Mise en situation
- Analyse de consignes
- Analyse des zones d'évolution
- Application des consignes
- Compte rendu administratif
- Mise en situation sur champs PV :
- VAT et Mesure de tension AC et DC.
- Démonstration de l'arc électrique en DC.
- Câblage d'un connecteur MC4.
- Mise en service et coupure d'un champs PV (AC et DC)

## PROFIL FORMATEUR

Les intervenants ont une formation adaptée, une expérience professionnelle appropriée, et sont dotés d'un véritable sens de la pédagogie. Ils sont spécialisés dans la réglementation photovoltaïque.



## MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

### Outils :

- Salle adaptée pour recevoir une formation, paperboard, moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités, diaporamas, vidéo, PowerPoint.
- Tableau électrique et matériel de protection et de sécurité.
- Système photovoltaïque

### Méthode :

- Formation interactive, basée sur une présentation du formateur, des échanges avec les stagiaires et des mises en situation via des cas pratiques et des exercices.

### Évaluation :

Evaluation théorique sous forme d'un QCM et exercices pratique.



## FINALITÉ

- Certificat de réalisation de formation
- Délivrance d'un avis d'habilitation à destination de l'employeur.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification Qualiopi de l'établissement.

La formation de vos projets commence ici....

## LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponible sur demande. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches

**POUR VOUS INSCRIRE,  
NOUS VOUS INVITONS À COMPLÉTER LE BULLETIN  
D'INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET DE LA CEM :  
[WWW.CEMSTBARTH.COM](http://WWW.CEMSTBARTH.COM)**